

26.04.2007 - 12:12 Uhr

Changement de personnel à l'AES: Susanne Leber, nouvelle responsable du service juridique



Aarau (ots) -

Susanne Leber intégrera l'Association des entreprises électriques suisses (AES) en tant que nouvelle responsable du service juridique. Elle succède à Oliver Kopp qui, après deux ans à l'AES, rejoint BKW FMB à Berne en tant que juriste du groupe.

Après sa licence bilingue en droit de l'Université de Fribourg, Susanne Leber a obtenu son brevet d'avocate à Lucerne. Elle a acquis de l'expérience dans divers domaines du droit public et privé et est médiatrice diplômée en économie. Au cours des dernières années, Susanne Leber a travaillé en tant que vice-directrice pour une société nationale et internationale d'audit (commissariat aux comptes) dans le domaine du droit régissant la TVA et dans le domaine du droit économique général. Susanne Leber a 46 ans et habite à Gümliigen BE.

En tant que responsable du service juridique de l'AES, la tâche de Susanne Leber consistera essentiellement à conseiller et à soutenir les membres de l'association dans des questions juridiques. Le service juridique assure le flux d'information au sein de la branche et développe des standards juridiques. L'AES repourvoit ainsi un poste central par une experte en la matière.

D'autres informations sur l'AES et sur le secteur de l'électricité sont disponibles sur le site www.strom.ch.

Contact:

Association des entreprises électriques suisses (AES)
Rolf Schmid, responsable de la communication a.i.
Tél.: +41/62/825'25'25

Medieninhalte



Am 1. Mai erhält der Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen (VSE) mit Susanne Leber eine neue Leiterin des Rechtsdiensts. Sie ist die Nachfolgerin von Oliver Kopp, der nach zwei Jahren beim VSE als Konzernjurist ins Generalsekretariat der BKW FMB Bern gewechselt hat. / Susanne Leber integriert l'Association des entreprises électriques suisses (AES) en tant que nouvelle responsable du service juridique. Elle succède à Oliver Kopp qui, après deux ans à l'AES, rejoint BKW FMB à Berne en tant que juriste du groupe. Weiterer Text über ots. Die Verwendung dieses Bildes ist für redaktionelle Zwecke honorarfrei. Abdruck unter Quellenangabe: "obs/VSE" / Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication: "obs/AES"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100530961> abgerufen werden.